

CONTRAT ÉLECTRICITÉ ET SERVICES ASSOCIÉS

Société VACANCEOLE

54 VOIE ALBERT EINSTEIN

73800 PORTE DE SAVOIE

Contrat Unique :

EDF_STANDARD_20200626_VACANCEOLE

Pour la période du 01/01/2021 au 01/01/2024

Date d'envoi du contrat : 26/06/2020

→ SYNTHÈSE DU CONTRAT

Les éléments repris dans cette synthèse ne constituent pas l'intégralité du Contrat signé, auquel le Client doit se référer.

■ ■ ■ ■ ■

Offre 100% marché prix fixe



Date d'effet : 01/01/2021



Volume annuel prévisionnel (MWh) : 2926



Durée : 36



Nombre de sites intégrés au contrat 543

■ ■ ■ ■ ■

→ Contrat Unique

Acheminement et fourniture d'électricité inclus.

→ Prix Binôme

Une part fixe et une part proportionnelle à la consommation.

→ Prix unique sans horosaisonnalité

Liberté de consommation et facilité de gestion.

→ Sans Engagements

Prix certifié sans pénalités en cas de baisse de consommation.

→ Sans Plafonds

Prix certifié sans pénalités en cas de hausse de consommation.

→ Conditions de paiement

Règlement des factures par Prélèvement à 15 jours à émission de facture Avec Depot de garantie.

→ Prix de la capacité

Moyenne arithmétique des prix des enchères de capacité EPEX pour l'Année de Livraison AL ayant lieu entre la date de signature du Contrat et le début de l'Année de Livraison.

■ ■ ■ ■ ■

Bilan annuel

Un bilan annuel permettant de recevoir une fois par an un récapitulatif de vos données de facturation et des volumes consommés.

Alerte dérive consommation

Une alerte en cas d'écart de consommation

Alerte sur dépassement de puissance

Une alerte en cas de dépassement de puissance souscrite

■ ■ ■ ■ ■

→ SOMMAIRE

VALIDITÉ DE LA PROPOSITION COMMERCIALE	4
VOS CONTACTS EDF	4
ACCORD CLIENT	5
• ARTICLE 1 : OBJET	6
• ARTICLE 2 : DURÉE	7
• ARTICLE 3 : SITES CONCERNÉS	7
• ARTICLE 4 : VOLUMES CONTRACTUELS DE RÉFÉRENCE	8
• ARTICLE 5 : ENGAGEMENTS, PLAFONDS DE CONSOMMATION ET FLEXIBILITÉ	8
• ARTICLE 6 : PRIX	10
• ARTICLE 7 : DISPOSITIONS RELATIVES AU MÉCANISME DE CAPACITÉ	11
• ARTICLE 8 : MODALITÉS DE FACTURATION ET DE RÉGLEMENT	12
• ARTICLE 9 : CORRESPONDANCE	13
CARACTÉRISTIQUES DES SITES, PUISSANCES, POSTES ACHÈMINEMENT, PÉRIODES HOROSAISSONNIÈRES H	14
ANNEXE – DOCUMENTS APPLICABLES AU CONTRAT DISPONIBLES EN LIEN HYPERTEXTE	

Pour faire suite à votre demande, vous trouverez ci-joint les principales dispositions de notre projet de contrat pour la fourniture de l'ensemble de vos Sites en contrat unique.

■ ■ ■ ■ ■

VALIDITÉ DE LA PROPOSITION COMMERCIALE

La présente proposition peut être acceptée jusqu'au 02/07/2020. Si vous reprenez notre proposition, nous vous remercions de nous faire part de votre accord en complétant et en nous retournant le contrat signé sans réserves.

Cette proposition est consentie pour l'ensemble des Sites référencés dans le contrat.

Nous attirons votre attention sur le caractère strictement confidentiel des informations contenues dans ce document. Elles ne doivent être transmises en aucun cas à des tiers externes à votre entreprise sans notre autorisation préalable et écrite.

■ ■ ■ ■ ■

VOS CONTACTS EDF

EDF met en place une structure dédiée à l'accompagnement du Client avec un Responsable Commercial :

M. Franck SARDA
Téléphone : 06 72 87 15 02
Email : franck.sarda@edf.fr

■ ■ ■ ■ ■

■■■■■

ACCORD CLIENT

A nous retourner avant le 02/07/2020 par courrier ou par mail à l'adresse suivante :

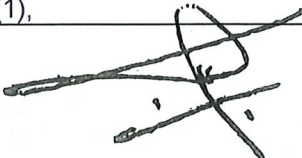
EDF Direction Commerce Région Rhône Alpes Auvergne
Agence Commerciale Alpes
Immeuble ATRIA - 1 Place Marie Curie - 74000 ANNECY

A l'attention de M. Franck SARDA
franck.sarda@edf.fr

Je vous confirme notre accord sur votre proposition commerciale en date du 26/06/2020.

Le 01/07/2020 à PORTE DE SAJOSE

Signature (1),



Nom : M. ERIC JOURNIAT
Fonction : PDG

VACANCEOLE SAS
54 voie Albert Einstein
Bât. Eris - P.A. ALPESPACE
73800 FRANCIN
Tél. : 04 79 75 75 08
SIREN 519 796 429

(1) Le Contrat devra être signé et paraphé par les représentants habilités de chacune des sociétés qu'elle engage ou, à défaut, par une personne dûment habilitée par ces représentants.

**Entre**

VACANCEOLE TDG-RAA SAS au capital social de 269 000 euros ayant son siège social 54 VOIE ALBERT EINSTEIN, 73800 PORTE DE SAVOIE, immatriculé(e) au Registre du Commerce et des Sociétés de CHAMBERY sous le n°519796429,

VACANCEOLE HOLDING SAS au capital social de 455 630 euros ayant son siège social 54 RUE ALBERT EINSTEIN, BATIMENT ERIS, 73800 PORTE-DE-SAVOIE, immatriculé(e) au Registre du Commerce et des Sociétés de CHAMBERY sous le n°821305273,

VACANCEOLE COTE D AZUR SASU au capital social de 1 000 euros ayant son siège social 54 VOIE ALBERT EINSTEIN, 73800 PORTE-DE-SAVOIE, immatriculé(e) au Registre du Commerce et des Sociétés de CHAMBERY sous le n°838331759,

VACANCEOLE LES JARDINS DE L'AMIRAUTE SAS au capital social de 1 000 euros ayant son siège social 54 VOIE ALBERT EINSTEIN, 73800 PORTE-DE-SAVOIE, immatriculé(e) au Registre du Commerce et des Sociétés de CHAMBERY sous le n°821780863,

VACANCEOLE ALLEE DES DUNES SASU au capital social de 1 000 euros ayant son siège social 54 VOIE ALBERT EINSTEIN, 73800 PORTE DE SAVOIE, immatriculé(e) au Registre du Commerce et des Sociétés de CHAMBERY sous le n°821305166,

représentées par M. ERIC JOURNIAT dûment habilité(e) à l'effet des présentes en vertu d'un mandat remis par chaque société, désigné(e)s, ensemble et séparément, par « le Client ».

d'une part,

et

Électricité de France, Société Anonyme au capital de 1 551 810 543 euros, dont le siège social est situé à Paris 8^e, 22-30 avenue de Wagram, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 552 081 317, domiciliée à, 196, avenue Thiers - 69461 LYON CEDEX 06 Saisie Commune UC, représentée par BERTRAND MAURICE, dûment habilité(e) à cet effet, et désignée ci-après par « **EDF** »,

d'autre part.

Le Client et EDF peuvent, selon le contexte, être désignés par « Partie » ou « Parties ». Les termes avec une majuscule dans le Contrat ci-après défini s'entendent selon les définitions prévues aux Conditions Générales de Vente.



• ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes conditions particulières (ci-après désignées « Conditions Particulières ») ont pour objet de définir les conditions d'accès et d'utilisation par le Client du RPD, les conditions de fourniture d'Electricité par EDF aux Sites identifiés à l'article « Sites concernés », ainsi que, le cas échéant, les conditions des éventuels services associés.

Par "Contrat" les Parties conviennent expressément d'entendre les documents suivants, à l'exclusion de tout autre :

- les présentes Conditions Particulières,
- les annexes,



- les Conditions Générales de Vente pour la fourniture d'électricité par EDF, l'accès au réseau public de distribution et son utilisation, dans le cadre d'un Contrat unique à durée déterminée, en date du 01 octobre 2019. Un fichier contenant les dites Conditions Générales de Vente est consultable en cliquant sur le lien hypertexte reproduit en annexe « Documents applicables au Contrat disponibles en lien hypertexte ». Ces Conditions Générales de Vente sont également disponibles sur le site internet edfentreprises.fr.

L'ensemble de ces dispositions constitue l'accord des Parties. Le Client est réputé en avoir pris connaissance et déclare les accepter expressément.

En cas de conflit d'interprétation, les présentes Conditions Particulières prévaudront sur les Conditions Générales de Vente.

■ ■ ■ ■ ■

• ARTICLE 2 : DURÉE

2.1. DURÉE

Le Contrat entre en vigueur à sa date de signature par les Parties. Il prend effet le 01/01/2021 à 00 heure, sous réserve du respect des conditions d'exécution figurant aux Conditions Générales de Vente.

Le Contrat est conclu pour une durée de 36 mois à compter du 01/01/2021.

Il se décompose en 3 Périodes contractuelles :

Période	Date de début à 0h00	Date de fin à 0h00
2021	01/01/2021	01/01/2022
2022	01/01/2022	01/01/2023
2023	01/01/2023	01/01/2024

2.2. RÉSILIATION

En complément des dispositions de l'article « Résiliation » des Conditions Générales de Vente, la résiliation du Contrat pourra intervenir à l'initiative du Client par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à EDF, moyennant un préavis d'au moins quarante-cinq (45) jours calendaires. Cette résiliation donnera lieu au paiement par le Client, au bénéfice d'EDF, d'une indemnité de résiliation anticipée fixée à 6843 € par mois restant dus.

■ ■ ■ ■ ■

• ARTICLE 3 : SITES CONCERNÉS

Les références du(des) Site(s) fourni(s) au titre du Contrat figurent à l'annexe « Caractéristiques des Sites, Puissances, Postes acheminement, Périodes horosaisonnnières H ».

Le Client informera EDF par courrier de tout changement relatif aux informations concernant ces Sites dans le mois suivant le changement.

A la date de prise d'effet du Contrat, le périmètre du Contrat est le suivant :

Segments	Nombre de sites
C5	543

■ ■ ■ ■ ■

• ARTICLE 4 : VOLUMES CONTRACTUELS DE RÉFÉRENCE

Pour chaque Période contractuelle, les conditions du Contrat sont définies à partir de la consommation prévisionnelle du(des) Site(s) du Client.

Les volumes contractuels de référence associés sont déterminés comme suit pour chacune des périodes contractuelles 2021, 2022 et 2023 :

Périodes Horosaisonnnières H	Volumes de référence (en MWh)
Base	821
HP	1393
HC	712

Pour un volume de référence total de 2926 MWh

Autorisation d'accès aux données de comptage

Afin de pouvoir bénéficier du découpage horosaisonnier défini ci-dessus, le Client, en signant le Contrat, autorise le GRD à communiquer à EDF les données de comptage suivantes (à l'exclusion de tout autre) relatives au(x) Site(s) défini(s) à l'article « Sites concernés » :

Pour les éventuels site(s) C5 dans le Contrat :

- la courbe de charge à fréquence quotidienne,
- les index quotidiens et puissances maximales quotidiennes disponibles,
- l'historique de courbe de charge disponible.

Pour les éventuels site(s) C2-C4 dans le Contrat :

- la courbe de charge à fréquence hebdomadaire,
- l'historique de courbe de charge disponible.

Si plusieurs sites C2-C5 (avec au moins 1 C5 et 1 C2-C4) dans le Contrat :

- la courbe de charge à fréquence hebdomadaire pour les Sites > 36 kVA, et à fréquence quotidienne pour les Sites ≤ 36kVA,
- les index quotidiens et puissances maximales quotidiennes disponibles pour les Sites ≤ 36 kVA,
- l'historique de courbe de charge disponible.

La communication des données ci-dessus à EDF fait l'objet d'une prestation du GRD au titre de son catalogue des prestations.

Ces données sont nécessaires à l'exécution du Contrat. Par conséquent, tout retrait du consentement du Client pour leur communication entraîne la résiliation du Contrat. Dans ce cas, le Client sera redevable du paiement de l'indemnité de résiliation prévue à l'article « Résiliation » du Contrat.

■ ■ ■ ■ ■

• ARTICLE 5 : ENGAGEMENTS, PLAFONDS DE CONSOMMATION ET FLEXIBILITÉ

5.1. ENGAGEMENT DE CONSOMMATION

Le Client n'est soumis à aucun engagement de consommation sur tous les Sites du présent Contrat.

5.2. PLAFOND DE CONSOMMATION

Le Client n'est soumis à aucun plafond de consommation sur tous les Sites du présent Contrat.

5.3. INTEGRATION ET RETRAIT DE SITES

Dans le cadre du présent article et par dérogation à l'article « Cession d'un ou plusieurs sites » des Conditions Générales de Vente, le Client a la possibilité d'intégrer, à l'exception des sites situés sur le territoire d'Entreprise(s) Locale(s) de Distribution pour lesquels un contrat spécifique devra être établi, ou de retirer, un ou plusieurs Site(s) au périmètre du Contrat dans les conditions prévues ci-après :

- l'intégration ou le retrait de sites, ne pourra s'effectuer que si cela fait suite à l'achat ou la création d'un nouveau site, la cession totale ou partielle de Site(s), ou une cessation temporaire ou définitive d'activité.,
- le Client adressera sa demande à EDF par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse figurant à l'article « Correspondance » au moins trente (30) jours calendaires avant la date souhaitée de l'intégration ou du retrait, en précisant les caractéristiques du ou des site(s) concernés (raison sociale, numéro SIRET, référence acheminement RAE, GRD, adresse de facturation, date d'intégration et/ou de retrait souhaitée).

5.3.1. INTÉGRATION DE SITES

Les intégrations de sites devront respecter les conditions suivantes :

- la somme des consommations prévisionnelles des sites objet de la demande d'intégration et des sites intégrés au périmètre du Contrat au titre d'une précédente demande d'intégration ne devra pas dépasser 15 % du volume de référence contractuel total prévu au Contrat, tel que défini à l'article « Volumes contractuels de référence »,
- les sites intégrés devront disposer de caractéristiques du Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité (TURPE) identiques à celles des Sites déjà inclus au périmètre du Contrat ; ils seront alors intégrés aux conditions de prix du groupe de Sites correspondant au segment Client (tel que défini par le GRD) auquel ils appartiennent.
- La demande devra préciser pour chaque site :
 - o la puissance souscrite et la formule tarifaire d'acheminement (FTA) du TURPE,
 - o l'historique des consommations :
 - pour les sites profilés : les volumes d'énergie consommés sur chacun des postes du découpage TURPE sur les douze (12) derniers mois de consommation,
 - pour les sites télérelevés : la courbe de charge de référence au pas 10 minutes sur les douze (12) derniers mois de consommation.

5.3.2. RETRAIT DE SITES

Les retraits de Sites devront respecter la condition suivante :

la somme des consommations prévisionnelles des Sites objet de la demande de retrait et des sites retirés du périmètre du Contrat au titre d'une précédente demande de retrait ne devra pas dépasser 15 % du volume de référence total prévu au titre du Contrat, tel que défini à l'article « Volumes Contractuels de référence ».

Pour toute demande respectant les conditions prévues ci-dessus au présent article, la modification du périmètre du Contrat fera l'objet d'un avenant. Les autres conditions du Contrat, notamment financières, demeureront inchangées.

Dans le cas contraire, la demande sera refusée par EDF et le refus sera notifié par EDF au Client dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la réception de sa demande :

- si la demande concernait une intégration de site(s), la fourniture d'électricité du(des) nouveau(x) site(s) devra faire l'objet d'un nouveau contrat,
- si la demande concernait un retrait de Site(s), les dispositions de l'article « Cession d'un ou plusieurs Site(s) » des Conditions Générales de Vente s'appliqueront de plein droit.

La modification du périmètre des Sites peut entraîner la facturation de frais par le gestionnaire de réseau à EDF dans le cadre de l'exécution du Contrat GRD-F. Dans cette hypothèse, ces frais seront refacturés à l'identique par EDF au Client, en application du Contrat unique.



• ARTICLE 6 : PRIX

Les prix sont calculés sur la base des volumes définis à l'article « Volumes contractuels de référence ».

Ils couvrent la fourniture d'Électricité du/des Site(s) fourni(s) au titre du Contrat.

6.1. PRIX DE LA FOURNITURE D'ELECTRICITE

Le prix de la fourniture d'Electricité est constitué des deux termes suivants :

- une prime fixe mensuelle PF exprimée en euros/site/mois, facturée à terme à échoir
- une part variable constituée des prix unitaires Pe_H déterminés pour chaque Période horosaisonnaire H de chaque Période contractuelle et appliqués à la consommation d'Electricité en euros/MWh, facturée à terme échu :

Période Contractuelle 2021

PF (en € par site par mois)	Periode Horosaisonnaire	Pe_H (en € par MWh)
2,96	Base	65,56
2,96	HP	69,73
2,96	HC	49,24

Période Contractuelle 2022

PF (en € par site par mois)	Periode Horosaisonnaire	Pe_H (en € par MWh)
2,96	Base	65,56
2,96	HP	69,73
2,96	HC	49,24

Période Contractuelle 2023

PF (en € par site par mois)	Periode Horosaisonnaire	Pe_H (en € par MWh)
2,96	Base	65,56
2,96	HP	69,73
2,96	HC	49,24

6.2. INTERLOCUTEURS

Pour l'application de l'article « Prix », le Client et EDF conviennent des interlocuteurs suivants :

Pour le Client	Pour EDF
Nom : M. JOURNIAT ERIC Fonction : PDG Tel : 0626482370 Email : eric.journiat@vacanceole.com	Nom : M. SARDA Fonction : Responsable Commercial Tel : 06 72 87 15 02 Email : franck.sarda@edf.fr

En cas de modification, chaque Partie en informera l'autre dans les meilleurs délais.

6.3. TARIF D'UTILISATION DU RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION

Pour chaque Site, le Tarif d'Utilisation du Réseau Public de Distribution est précisé en annexe « Caractéristiques des Sites, Puissances, Postes acheminement, Périodes Horosaisonniers H ».

Le montant correspondant à l'accès et à l'utilisation du Réseau Public de Distribution par le Client figure sur la facture en sus du prix de la fourniture d'Electricité défini au présent article.

■ ■ ■ ■ ■

• ARTICLE 7 : DISPOSITIONS RELATIVES AU MÉCANISME DE CAPACITÉ

Les articles L 335-1 à L335-8 et R335-1 à R335-53 du code de l'énergie instaurent un mécanisme d'obligation de capacité, obligeant les fournisseurs à justifier de leur capacité à satisfaire la consommation de pointe de leurs clients. Pour cela, ils devront acquérir des garanties de capacité auprès d'exploitants de capacité (de production ou d'effacement). Ces dispositions législatives et réglementaires sont complétées par les règles du mécanisme de capacité, prises par arrêté ministériel, et dont la dernière version est disponible sur le site internet de RTE (ci-après les « Règles »). Toute modification ultérieure des Règles et plus généralement toute évolution législative ou réglementaire impactant le calcul de l'Obligation de capacité sera répercutée de plein droit au présent Contrat.

Les prix de fourniture de chaque Site seront majorés du coût de la capacité en €/MWh selon la formule suivante :

Coût capacité_{AnnéeAL} (en €/MWh) = Coeffcapacité x PrixCapacité_{AnnéeAL} x Coeffsécurité_{AnnéeAL}

Avec :

AnnéeAL : année calendaire du 1^{er} janvier au 31 décembre au cours de laquelle intervient la livraison.

Coeffcapacité (en kW/MWh) : correspond à l'obligation de capacité rapportée au volume global prévisionnel du Site, hors Coefficient de sécurité, tel que défini en annexe 1, suivant le tableau ci-dessous.

PrixCapacité_{AnnéeAL} (en €/kW) : Moyenne arithmétique des prix des enchères de capacité EPEX pour l'Année de Livraison AL ayant lieu entre la date de signature de l'Ensemble Contractuel et le début de l'Année de Livraison.

Toutefois, le PrixCapacité_{AnnéeAL} sera égal au prix résultant de la dernière Enchère organisée par EPEX avant le début de l'Année de livraison dans les cas suivants :

- si la date de signature et le premier jour de l'année de livraison n'interviennent pas la même année et qu'aucune Enchère n'a eu lieu entre ces deux dates,
- si la date de signature et le premier jour de l'année de livraison interviennent la même année.

Enchère : pour chaque année de livraison, EPEX SPOT réalisera une à plusieurs enchères sur un marché organisé des garanties de capacité.

Coeffsécurité_{AnnéeAL} : Coefficient de sécurité fixé par le ministère de l'Energie (après avis de la CRE) en vigueur pour l'année AL. A la souscription du Contrat, ce coefficient a une valeur de 0.99 pour l'Année de Livraison 2019 et de 0.98 pour les Années de Livraison suivantes. Toute évolution de ce coefficient sera répercutée au Contrat.

Coefficients Capacité horosaisonnalisés

Coeff capacité en kW/MWh		
	Base	
C5 Bat Base	0,241	
	HP	HC
C5 2 Postes TURPE	0,275	0,089

■ ■ ■ ■ ■

• ARTICLE 8 : MODALITÉS DE FACTURATION ET DE RÉGLEMENT

8.1. MODALITÉS DE FACTURATION

Les factures sont émises sur la base des informations communiquées à EDF par le GRD ou, à défaut, sur la base des prévisions de consommation pour chaque Site.

Le prix de la fourniture d'Electricité est constitué des deux termes suivants :

- une prime fixe mensuelle **PF** exprimée en euros/site/mois, facturée à terme à échoir
- une part variable constituée des prix unitaires horosaisonniers **Pe_H** appliqués à la consommation d'Electricité et facturée à terme échu.

A l'issue de chaque mois M de consommation, EDF établira une facture comprenant :

- le prix de la fourniture d'Electricité,
- les coûts associés à l'accès/utilisation du Réseau Public de Distribution
- le Cout capacité^{AnnéeAL} (en €/MWh) appliquée à la consommation d'énergie électrique du mois M

Un dépôt au titre du présent Contrat d'un montant de 26,88 Euros HT sera facturé par EDF quarante-cinq (45) jours calendaires avant la date de prise d'effet du Contrat et devra être payé par le Client dans les conditions figurant à l'article « Dépôt de garantie » des Conditions Générales de Vente.

8.2. MODALITÉS D'ENVOI DES FACTURES

Les factures sont adressées à :

Compte de facturation	Adresse de facturation
VACANCEOLE	54 VOIE ALBERT EINSTEIN 73800 PORTE DE SAVOIE
SARL LES JARDINS DE BALNEA	54 VOIE ALBERT EINSTEIN 73800 PORTE DE SAVOIE
VACANCEOLE LES JARDINS DE L'AMIRAUTE	54 VOIE ALBERT EINSTEIN 73800 PORTE DE SAVOIE
VACANCEOLE ALLEE DES DUNES	54 VOIE ALBERT EINSTEIN 73800 PORTE DE SAVOIE
SAS VACANCEOLE HOLDING	54 VOIE ALBERT EINSTEIN 73800 PORTE DE SAVOIE
VACANCEOLE LANGUEDOC	54 VOIE ALBERT EINSTEIN 73800 PORTE DE SAVOIE
VACANCEOLE COTE D AZUR	54 VOIE ALBERT EINSTEIN 73800 PORTE DE SAVOIE
VACANCEOLE	154 VOIE CHRISTOPHE COLOMB 73800 FRANCIN
VACANCEOLE	174 AVENUE CHRISTOPHE COLOMB 73800 PORTE DE SAVOIE
LA TURRA - LA RAMOURE	310 RUE DU CHEVAL BLANC 73500 MODANE
VACANCEOLE	62 LES LANNES 09140 SEIX
VACANCEOLE	LA SOULEILLE DES LANNES 9140 SEIX
VACANCEOLE	LIEU DIT LE PUSOCQ 47230 BARBASTE
VACANCEOLE	LIEU DIT KERVENGARD 29550 ST NIC
AU COEUR DES OURS	ROUTE DE CHAMPAME 38860 MONT DE LANS
VACANCEOLE	ZONE DE CHERINE 05600 RISOUL

8.3. MODALITÉS DE RÉGLEMENT DES FACTURES

Les factures sont réglées selon les modalités de paiement précisées dans le tableau ci-dessous :

Compte de facturation	Rythme de facturation	Moyen de paiement	Délai de Paiement
VACANCEOLE	Bimestriel	Prélèvement	15 jours à émission de facture

En tout état de cause, les sociétés parties au Contrat sont solidaires du paiement des factures émises au titre du Contrat. Par conséquent, chacune d'elle sera engagée pour la totalité des sommes dues au titre du Contrat et devra pallier une éventuelle défaillance financière d'une ou de plusieurs autres sociétés pendant toute la durée du Contrat.

• ARTICLE 9 : CORRESPONDANCE

Tout courrier relatif à l'exécution du Contrat devra être adressé exclusivement à l'attention de :

Pour le Client

M Eric JOURNIAT
54 VOIE ALBERT EINSTEIN 73800 PORTE
DE SAVOIE

Pour EDF

M. Franck SARDA
EDF Agence Commerciale Alpes
Immeuble ATRIA - 1 Place Marie Curie
74000 ANNECY

ou de leurs successeurs éventuels. En cas de modification, chaque Partie en informera l'autre dans les meilleurs délais.

Fait en deux exemplaires originaux,

Pour le Client¹

Abritel Savoye, le 01/07/2020

M. JOURNIAT ERIC

Qualité du signataire : *Président*
PDG

Pour EDF

A _____, le

M. MAURICE BERTRAND,

Qualité du signataire :
RESPONSABLE DES VENTES

Chaque page du Contrat et des annexes devra être paraphée par les Parties.

VACANCEOLE SAS
54 voie Albert Einstein
Bât. Eris - P.A. ALPESPACE
73800 FRANCIN
Tél. : 04 79 75 75 08
SIREN 519 796 429

¹ Le Contrat devra être signé par le représentant habilité de la société qu'il engage ou, à défaut, par une personne dûment habilitée par ce représentant en vertu d'un pouvoir qui sera joint à l'acceptation.

→ CARACTÉRISTIQUES DES SITES, PUISSANCES, POSTES ACHEMINEMENT, PÉRIODES HOROSAISONNIÈRES H

Les prix horosaisonnalisés du TURPE s'appliquent aux consommations transmises par le GRD, conformément aux TURPE en vigueur tels que décrits ci-après.

La correspondance entre les postes de consommation tels que transmis par le GRD et l'horosaisonnalité des postes de prix de la fourniture d'électricité utilisée pour la facturation est également décrite ci-après.

CARACTÉRISTIQUES DES SITES

Identification des Sites

Lot 01 :

Id	Segment	Nom du site	Tarif acheminement	Adresse du site	SIRET du site	Réf. Acheminement Electricité	Déco upag e Prix
1-EKU985	C5	LES TERRASSES DE PENTREZ - 23	BT<=36 kVA CU 4P	23 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146821996378 07	2 prix
1-EKU998	C5	LES TERRASSES DE PENTREZ - 24	BT<=36 kVA CU 4P	24 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146823443556 97	2 prix
1-EKU9D 2	C5	LES TERRASSES DE PENTREZ - 27	BT<=36 kVA CU 4P	27 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146827785090 48	2 prix
1-EKGV 3	C5	LES TERRASSES DE PENTREZ	BT<=36 kVA MU 4P	1 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146790158462 04	2 prix
1-EKGV 7	C5	LES TERRASSES DE PENTREZ	BT<=36 kVA MU 4P	2 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146791605640 70	2 prix
1-EKSMD 7	C5	LES TERRASSES DE PENTREZ	BT<=36 kVA MU 4P	3 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146793052818 14	2 prix
1-EKSMO 2	C5	LES TERRASSES DE PENTREZ	BT<=36 kVA MU 4P	4 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146794499996 22	2 prix
1-EKU91B	C5	LES TERRASSES DE PENTREZ - 18	BT<=36 kVA MU 4P	18 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146814760488 40	2 prix
1-EKU9B5	C5	LES TERRASSES DE PENTREZ - 26	BT<=36 kVA MU 4P	26 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146826337912 01	2 prix

EJ

1- EKU9E F	C5	LES TERRASSE DE PENTREZ - 28	BT<=36 kVA MU 4P	28 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146829232268 03	2 prix
1- EKU9F S	C5	LES TERRASSE DE PENTREZ - 29	BT<=36 kVA MU 4P	29 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146830679446 53	2 prix
1- EKVOG Z	C5	LES TERRASSE DE PENTREZ - 31	BT<=36 kVA MU 4P	31 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146833573802 88	2 prix
1- EKVOI2	C5	LES TERRASSE DE PENTREZ - 32	BT<=36 kVA MU 4P	32 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146835020980 41	2 prix
1- EKVOW V	C5	LES TERRASSE DE PENTREZ - 39	BT<=36 kVA MU 4P	39 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146845151226 36	2 prix
1- EMVOIT	C5	LES TERRASSE S DE PENTREZ - 10	BT<=36 kVA MU 4P	10 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146803183064 24	2 prix
1- EMVOT Y	C5	LES TERRASSE S DE PENTREZ - 13	BT<=36 kVA MU 4P	13 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146807524598 64	2 prix
1- EKSMP R	C5	LES TERRASSE S DE PENTREZ - 05	BT<=36 kVA MU 4P	5 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146389290142 70	2 prix
1- EKSMQ W	C5	LES TERRASSE S DE PENTREZ - 06	BT<=36 kVA MU 4P	6 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146797394352 75	2 prix
1- EKSMS J	C5	LES TERRASSE S DE PENTREZ - 07	BT<=36 kVA MU 4P	7 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146798841530 31	2 prix
1- EKSMT C	C5	LES TERRASSE S DE PENTREZ - 08	BT<=36 kVA MU 4P	8 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146800288708 08	2 prix
1- EKSMU P	C5	LES TERRASSE S DE PENTREZ - 09	BT<=36 kVA MU 4P	9 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146801735886 48	2 prix
1- EKU8S7	C5	LES TERRASSE S DE PENTREZ - 12	BT<=36 kVA MU 4P	12 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146806077420 39	2 prix

1-EKU8UN	C5	LES TERRASSES DE PENTREZ - 14	BT<=36 kVA MU 4P	14 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146808971776 09	2 prix
1-EKU8W0	C5	LES TERRASSES DE PENTREZ - 15	BT<=36 kVA MU 4P	15 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146810418954 94	2 prix
1-EKU8YV	C5	LES TERRASSES DE PENTREZ - 16	BT<=36 kVA MU 4P	16 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146811866132 57	2 prix
1-EKU8ZO	C5	LES TERRASSES DE PENTREZ - 17	BT<=36 kVA MU 4P	17 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146813313310 37	2 prix
1-EKU924	C5	LES TERRASSES DE PENTREZ - 19	BT<=36 kVA MU 4P	19 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146816207666 00	2 prix
1-EKU93R	C5	LES TERRASSES DE PENTREZ - 21	BT<=36 kVA MU 4P	21 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146819102022 53	2 prix
1-EKU96S	C5	LES TERRASSES DE PENTREZ - 22	BT<=36 kVA MU 4P	22 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146820549200 03	2 prix
1-EKVOJZ	C5	LES TERRASSES DE PENTREZ - 33	BT<=36 kVA MU 4P	33 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146836468158 70	2 prix
1-EKVOP7	C5	LES TERRASSES DE PENTREZ - 35	BT<=36 kVA MU 4P	35 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146839362514 04	2 prix
1-EKVOQ0	C5	LES TERRASSES DE PENTREZ - 36	BT<=36 kVA MU 4P	36 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146840809692 40	2 prix
1-EKVOSR	C5	LES TERRASSES DE PENTREZ - 37	BT<=36 kVA MU 4P	37 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146842256870 08	2 prix
1-EKVOUO	C5	LES TERRASSES DE PENTREZ - 38	BT<=36 kVA MU 4P	38 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146843704048 78	2 prix
1-EKVOYI	C5	LES TERRASSES DE PENTREZ - 40	BT<=36 kVA MU 4P	40 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146846598404 60	2 prix

1- EL0113	C5	LES TERRASSE S DE PENTREZ - 77	BT<=36 kVA MU 4P	77 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146900143990 43	2 prix
1- EL011W	C5	LES TERRASSE S DE PENTREZ - 78	BT<=36 kVA MU 4P	78 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146901591168 91	2 prix
1- EL012P	C5	LES TERRASSE S DE PENTREZ - 79	BT<=36 kVA MU 4P	79 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146903038346 51	2 prix
1- EL1C7 M	C5	LES TERRASSE S DE PENTREZ - 80	BT<=36 kVA MU 4P	80 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146904485524 06	2 prix
1- EL1C8Z	C5	LES TERRASSE S DE PENTREZ - 81	BT<=36 kVA MU 4P	81 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146905932702 62	2 prix
1- EL1C9S	C5	LES TERRASSE S DE PENTREZ - 82	BT<=36 kVA MU 4P	82 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146907379880 94	2 prix
1- OCJQO T	C5	VACANCEO LE	BT<=36 kVA CU (2)	ZONE DE CHERINE, 5600 RISOUL	5197964 2900198	256746743476 67	1 prix
1- 27IPUC F	C5	VACANCEO LE	BT<=36 kVA CU (2)	62 LIEU DIT LES LANNES, 9140 SEIX	5197964 2900305	233826338422 70	1 prix
1- 27IENW D	C5	VACANCEO LE	BT<=36 kVA CU (2)	62 LIEU DIT LES LANNES, 9140 SEIX	5197964 2900305	233827785600 15	1 prix
1- 28JOI9 A	C5	VACANCEO LE	BT<=36 kVA CU (2)	63 LIEU DIT LES LANNES, 9140 SEIX	5197964 2900305	233835021490 10	1 prix
1- 282E1F Z	C5	VACANCEO LE	BT<=36 kVA CU (2)	64 LIEU DIT LES LANNES, 9140 SEIX	5197964 2900305	233833574312 57	1 prix
1- 28JOI6 D	C5	VACANCEO LE	BT<=36 kVA CU (2)	65 LIEU DIT LES LANNES, 9140 SEIX	5197964 2900305	233832127134 02	1 prix
1- 28JOIC H	C5	VACANCEO LE	BT<=36 kVA CU (2)	66 LIEU DIT LES LANNES, 9140 SEIX	5197964 2900305	233829232778 64	1 prix
1- 28JOHZ O	C5	VACANCEO LE	BT<=36 kVA CU (2)	66 LIEU DIT LES LANNES, 9140 SEIX	5197964 2900305	233830679956 04	1 prix
1- 2UAR66 W	C5	VACANCEO LE	BT<=36 kVA CU (2)	68 LIEU DIT LES LANNES, 9140 SEIX	5197964 2900305	233836468668 20	1 prix
1- 282E1X 2	C5	VACANCEO LE	BT<=36 kVA CU (2)	69 LIEU DIT LES LANNES, 9140 SEIX	5197964 2900305	233837915846 97	1 prix
1- 27IPU9 C	C5	VACANCEO LE	BT<=36 kVA CU (2)	70 LIEU DIT LES LANNES, 9140 SEIX	5197964 2900305	233839363024 73	1 prix
1- GZX7F P	C5	AU COEUR DES OURS	BT<=36 kVA CU (2)	ROUTE DE CHAMPAME, 38860 MONT DE LANS	5197964 2900131	193542690701 30	1 prix

1- EKVOZ V	C5	LES TERRASSE S DE PENTREZ - 41	BT<=36 kVA MU 4P	41 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146849492760 79	2 prix
1- EKVP0 Y	C5	LES TERRASSE S DE PENTREZ - 42	BT<=36 kVA MU 4P	42 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146848045582 24	2 prix
1- EKVP35	C5	LES TERRASSE S DE PENTREZ - 43	BT<=36 kVA MU 4P	43 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146850939938 16	2 prix
1- EKVP4 S	C5	LES TERRASSE S DE PENTREZ - 44	BT<=36 kVA MU 4P	44 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146852387116 02	2 prix
1- EKVP5L	C5	LES TERRASSE S DE PENTREZ - 45	BT<=36 kVA MU 4P	45 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146853834294 42	2 prix
1- EL00KO	C5	LES TERRASSE S DE PENTREZ - 68	BT<=36 kVA MU 4P	68 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146887119388 01	2 prix
1- EL00MB	C5	LES TERRASSE S DE PENTREZ - 69	BT<=36 kVA MU 4P	69 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146888566566 56	2 prix
1- EL00NE	C5	LES TERRASSE S DE PENTREZ - 70	BT<=36 kVA MU 4P	70 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146890013744 51	2 prix
1- EL00OR	C5	LES TERRASSE S DE PENTREZ - 71	BT<=36 kVA MU 4P	71 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146891460922 06	2 prix
1- EL00PK	C5	LES TERRASSE S DE PENTREZ - 72	BT<=36 kVA MU 4P	72 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146892908100 60	2 prix
1- EL00R7	C5	LES TERRASSE S DE PENTREZ - 73	BT<=36 kVA MU 4P	73 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146894355278 98	2 prix
1- EL00SK	C5	LES TERRASSE S DE PENTREZ - 74	BT<=36 kVA MU 4P	74 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146895802456 54	2 prix
1- EL00W O	C5	LES TERRASSE S DE PENTREZ - 76	BT<=36 kVA MU 4P	76 LIEU DIT KERVENGARD, 29550 ST NIC	5197964 2900115	146898696812 47	2 prix

1- GZPPLY	C5	AU COEUR DES OURS	BT<=36 kVA CU (2)	ROUTE DE CHAMPAME, 38860 LES DEUX ALPES	5197964 2900131	193539796345 90	1 prix
1- GZQMZ Q	C5	AU COEUR DES OURS	BT<=36 kVA CU (2)	ROUTE DE CHAMPAME, 38860 LES DEUX ALPES	5197964 2900131	193541243523 95	1 prix
1- GZNJ2V	C5	AU COEUR DES OURS	BT<=36 kVA CU (2)	ROUTE DE CHAMPAME, 38860 LES DEUX ALPES	5197964 2900131	193548479413 36	1 prix
1- GZRR1 0	C5	AU COEUR DES OURS	BT<=36 kVA CU (2)	ROUTE DE CHAMPAME, 38860 LES DEUX ALPES	5197964 2900131	193549926591 86	1 prix
1- GZQMK 7	C5	AU COEUR DES OURS	BT<=36 kVA CU (2)	ROUTE DE CHAMPAME, 38860 LES DEUX ALPES	5197964 2900131	193551373769 45	1 prix
1- GZJNB6	C5	AU COEUR DES OURS	BT<=36 kVA CU (2)	ROUTE DE CHAMPAME, 38860 LES DEUX ALPES	5197964 2900131	193552820947 01	1 prix
1- GZPQ0 C	C5	AU COEUR DES OURS	BT<=36 kVA CU (2)	ROUTE DE CHAMPAME, 38860 LES DEUX ALPES	5197964 2900131	193560056837 91	1 prix
1- GZM48 L	C5	AU COEUR DES OURS	BT<=36 kVA CU (2)	ROUTE DE CHAMPAME, 38860 LES DEUX ALPES	5197964 2900131	193562951193 04	1 prix
1- GZRR7 2	C5	AU COEUR DES OURS	BT<=36 kVA CU (2)	ROUTE DE CHAMPAME, 38860 LES DEUX ALPES	5197964 2900131	193564398371 42	1 prix
1- LJ8ZIA	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196373371401 97	1 prix
1- LJ8ZJP	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196377712935 27	1 prix
1- LJU9KZ	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196379160113 03	1 prix
1- LJRC70	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196380607291 59	1 prix
1- LJWLJ7	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196390737537 25	1 prix
1- LJZOOI	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196392184715 93	1 prix
1- LJZOX9	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196405209317 05	1 prix
1- LJZOX Q	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196406656495 33	1 prix
1- LJZOYH	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196408103673 13	1 prix
1- LJZOYY	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196409550851 68	1 prix
1- LJZOZF	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196412445207 91	1 prix
1- LJZP5C	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196416786741 24	1 prix
1- LJZP6K	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196419681097 36	1 prix

1-LJZP7S	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196422575453 66	1 prix
1-LJZP89	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196424022631 46	1 prix
1-LJZP9A	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196425469809 56	1 prix
1-LK3XJB	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196426916987 06	1 prix
1-LJZPA1	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196428364165 82	1 prix
1-LJZPAI	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196429811343 49	1 prix
1-LJZPB9	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196431258521 02	1 prix
1-LJZPC0	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196432705699 38	1 prix
1-LJZPCH	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196434152877 06	1 prix
1-LK3XG1	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196442835945 29	1 prix
1-LK193N	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196529666625 54	1 prix
1-LK1978	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196536902515 52	1 prix
1-LK197P	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196538349693 84	1 prix
1-LK1986	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196539796871 29	1 prix
1-LK19GP	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196544138405 32	1 prix
1-LK19J2	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196549927117 35	1 prix
1-LK19JJ	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196551374295 02	1 prix
1-LK2K28	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196558610185 85	1 prix
1-LK2K3J	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196560057363 49	1 prix
1-LK2KG8	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196562951719 35	1 prix
1-LK2KOI	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196567293253 89	1 prix
1-LK3XJS	C5	RESIDENCE LA TURRA	BT<=36 kVA CU (2)	rue DU CHEVAL BLANC, 73500 MODANE	5197964 2900180	196568740431 76	1 prix